



# RLM IBERICA 2008

A exécuter sur un rectangle de 60 x 20 m

Points tenue

Total Points

% final

Classement

En bride ou filet

	Fig.	MOUVEMENTS OBLIGATOIRES	Note 0/10	Coef.	Total Points	OBSERVATIONS
Le Pas	1	Pas rassemblé (minimum 20m)		1		
	2	Pas allongé (minimum 20m)		2		
Le Trot	3	Trot allongé		1		
	4	Epaules en dedans à droite au trot rassemblé (minimum 12 m)		1		
	5	Epaules en dedans à gauche au trot rassemblé (minimum 12 m)		1		
	6	Appuyer à droite au trot rassemblé		2		
	7	Appuyer à gauche au trot rassemblé		2		
	8	Le Trot rassemblé		1		
Le Galop	9	Appuyer à droite au galop rassemblé		2		
	10	Appuyer à gauche au galop rassemblé		2		
	11	Galop allongé		1		
	12	Changement de pied en l'air de droite à gauche		2		
	13	Changement de pied en l'air de gauche à droite		2		
	14	Le Galop rassemblé		1		
	15	L'entrée et les arrêts en début et en fin de reprise		1		

Total Exécution technique des mouvements obligatoires (maximum 220)

	Fig.	MOUVEMENTS FACULTATIFS	Note 0/10	*	Points Bonus	OBSERVATIONS
Mouvements facultatifs	16	Pirouette (1/2 ou entière) au galop à gauche		*		
	17	Pirouette (1/2 ou entière) au galop à droite		*		
	18	Passage (minimum 20 m)		*		
	19	Piaffer (minimum 10 battues)		*		
	20	Pas Espagnol (minimum 20 m)		*		

Total points bonus des mouvements facultatifs (maximum 30\*)

	PRESENTATION ARTISTIQUE	Note 0/10	Coef.	Total Points	OBSERVATIONS
1	Le rythme, l'énergie et l'élasticité		4		
2	Harmonie entre cavalier et cheval		4		
3	Chorégraphie. Utilisation de la Piste. Créativité		4		
4	Degré de difficulté. Calculs des Risques		4		
5	Interprétation et choix de la musique		4		

Total présentation artistique (maximum 200)

	Report total technique		
	Report total points bonus (mouvements facultatifs)		
	Report total artistique		
	Pénalité de temps (si plus de 6 mn 30 ou moins de 5 mn 30) : moins 2 points		
	<b>TOTAL (maximum 450)</b>		

**Tous les mouvements autre que ceux figurant sur ce protocole sont autorisés**

*Signature du juge*

Un autre jury composé au minimum d'un membre du comité sportif donne une note d'appréciation en tenant compte de la tenue du cavalier  
**Note maximum pour ce jury 20 points**

**Composition de la note finale avec 3 juges**

Figures imposées (note des juges maxi 660 points) = 48 % de la note finale  
 Figures facultatives (note des juges maxi 75 points \*) = 7 % de la note finale  
 Appréciation artistique (note des juges maxi 600 points) = 44 % de la note finale  
 Appréciation tenue (note du jury maxi 20 points) = 1 % de la note finale

\*Explication sur la notation des figures facultatives des RLM:

Le principe de base est de donner un bonus aux cavaliers effectuant les mouvements facultatifs sans pénaliser ceux qui ne les font pas. Partant de là, la notation d'une figure facultative n'est pas prise en compte si elle ne reçoit pas au-moins la note 5. En fait, un 1-2-3-4 donne droit à 0 point de bonus, un 5 donne droit à 1 point, un 6 à 2 points, un 7 à 3 points, etc (soit la note - 4)

3. Pour obtenir les pourcentages, et toujours pour ne pas pénaliser (dans l'expression du résultat en %) les cavaliers n'effectuant pas de mouvements facultatifs, ces dernières ne sont pas affectées d'un coefficient comptant dans la division finale pour le calcul du %  
 calcul du % par juge = ((points techniques + points bonus + points artistiques) / 420)\*100

calcul du % final = ((total des points de chaque juge + points tenue obtenu) que divise ((420 x nombre de juge) + (20 points tenue)) \*100  
 Théoriquement, un cavalier effectuant à la perfection les figures techniques, artistiques et facultatives obtient donc plus de 100%.  
 En pratique, deux cavaliers en tenue parfaite, recevant des 6 partout, avec 3 juges, l'un effectuant des mouvements facultatifs l'autre pas, obtiendront respectivement 806 points (62,96%) et 776 points (60,62%)